

PASSIONS COMMUNES

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE



2



NOVEMBRE
DÉCEMBRE
JANVIER
2022



HOULGATE
INVITATION AU VOYAGE

MIEUX PROTÉGER
LE TERRITOIRE DES
INONDATIONS

L'ARBRE MARTIN :
UN FUTUR TIERS-LIEU

RETOUR SUR
LA SAISON ESTIVALE

 **NORMANDIE**
Cabourg Pays d'Auge
communauté de communes

LE TERRITOIRE NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE

31000

HABITANTS
À L'ANNÉE

39

COMMUNES

14 km
DE LITTORAL

2



Projet de territoire et mille autres sujets...

Alors qu'il ne s'agissait pas d'une obligation, le conseil communautaire a fait le choix de créer un conseil de développement. Illustration de la volonté des élus de faire émerger la démocratie participative dans notre fonctionnement, ce conseil qui se veut représentatif de notre territoire, est constitué de membres d'âges, de professions, d'engagements très divers. Cette instance sera amenée à réfléchir sur des thèmes ou des projets à forts enjeux et à donner avis et préconisations susceptibles d'aider les élus dans leur prise de décisions.

En dossier central, la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), car il n'est jamais facile de parler de nouveaux impôts. Surtout dans un contexte de sortie de crise sanitaire, d'augmentation considérable du coût de l'énergie et d'inquiétudes sur le pouvoir d'achat. Mais dans le même temps, comment ignorer que notre territoire, composé pour une bonne part de marais, est particulièrement menacé par le risque d'inondations. Non pas par submersion marine mais bien davantage par rupture des berges dans les estuaires, qu'il s'agisse de la Dives ou de l'Orne. Déjà, après des décennies de non entretien, les premières faiblesses apparaissent. Avec le réchauffement climatique et la montée inexorable du niveau de la mer, cela ne va pas s'arranger. En jeu, la protection de très nombreuses habitations mais aussi le maintien d'une agriculture raisonnée, garante de biodiversité, d'entretien du paysage, d'emplois et de produits de qualités en circuits courts. Les sommes qu'il va falloir engager sont considérables. La consolidation de berges coûte 1.000 euros par mètre linéaire. Le législateur, après des années de désengagement de l'Etat quant à cet entretien, a confié cette compétence de prévention des

inondations aux communautés de communes sans un euro de dotation pour la mettre en œuvre, mais seulement avec la possibilité de lever un impôt spécifique dont l'utilisation sera traçable. Maintenant que les études préalables et le plan d'action sont en voie d'achèvement, de ce que nous serons amenés à faire dès 2022.

Notre projet de territoire jusqu'en 2030 est en cours d'écriture et fait l'objet de conférences des maires régulières. Il s'agit d'intégrer les projets en cours, les accords pris avec l'Etat dans le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE), du programme Petites Villes de Demain et de nos engagements issus du Plan Climat Air Energie Territorial. Ce document doit fixer une trajectoire ambitieuse au-delà du présent mandat. Les habitants aussi ont leur mot à dire. L'enquête détachable au centre de ce magazine vous permet de vous exprimer. Vos réponses sont indispensables pour construire ensemble un territoire qui vous ressemble, qui nous rassemble, et répondre à vos attentes.

Vous le voyez vos élus sont au travail ! Sur ces dossiers et sur tant d'autres : assainissement, petite enfance, école de musique, école de voile, politique des déchets, développement économique, mobilité. En responsabilité et en acceptant parfois de prendre des décisions impopulaires. Avec le service du citoyen en objectif premier. Et la planète et les générations futures en fil rouge de l'action.

Bonne lecture à tous.

Olivier Paz
Président de la communauté de communes
Maire de Merville-Franceville



3

SOMMAIRE

ENFANCE - ÉDUCATION - JEUNESSE

4

Rentrée : deux nouvelles classes

Une journée pour prendre notre planète en main

Le Relais Petite Enfance de Dozulé s'anime à Beaufour-Druval

Un nouveau local jeunes à Dozulé

PROXIMITÉS

5

Première séance pour le conseil de développement

Deux conseillers numériques, rien que pour vous !

GRAND PROJET

6

L'Arbre Martin : un futur tiers-lieu

DOSSIER

7

Projet de territoire : une feuille de route pour préparer notre avenir

CAHIER CENTRAL

L'enquête pour le territoire de demain

Quel territoire pour 2030 ?
Votre avis compte !

DOSSIER

9

Mieux protéger le territoire des inondations : le défi GEMAPI

URBANISME

11

Simplifiez vos demandes avec les dossiers d'urbanisme au format numérique

TOURISME

12

Une saison estivale satisfaisante

FOCUS SUR UNE COMMUNE

13

Houlgate : invitation au voyage

ANIMATIONS

14

À vos agendas

NUMÉROS UTILES & INFORMATIONS PRATIQUES

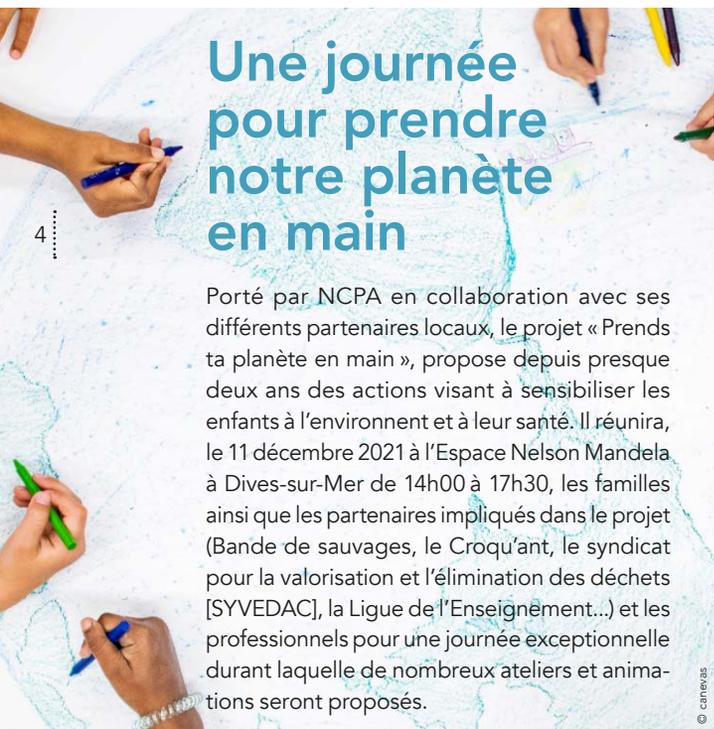
15



Rentrée : deux nouvelles classes

520 élèves ont fait leur rentrée dans les écoles de Dozulé et d'Escoville gérées par Normandie Cabourg Pays d'Auge. À l'occasion de celle-ci, deux nouvelles classes de maternelles ont été créées : l'une à Escoville et l'autre à Dozulé, où de plus un nouveau directeur a pris ses fonctions dans l'école élémentaire. NCPA a également finalisé l'équipement informatique des deux écoles pour un montant de 69 000 €, subventionné à 60% par l'Etat.

© Jules Virgini-Normandie



Une journée pour prendre notre planète en main

Porté par NCPA en collaboration avec ses différents partenaires locaux, le projet « Prends ta planète en main », propose depuis presque deux ans des actions visant à sensibiliser les enfants à l'environnement et à leur santé. Il réunira, le 11 décembre 2021 à l'Espace Nelson Mandela à Dives-sur-Mer de 14h00 à 17h30, les familles ainsi que les partenaires impliqués dans le projet (Bande de sauvages, le Croqu'ant, le syndicat pour la valorisation et l'élimination des déchets [SYVEDAC], la Ligue de l'Enseignement...) et les professionnels pour une journée exceptionnelle durant laquelle de nombreux ateliers et animations seront proposés.

© canevias

LE RELAIS PETITE ENFANCE DE DOZULÉ (ANCIEN RAM) S'ANIME À BEAUFOR-DRIVAL

Pour la première fois, le Relais Petite Enfance (RPE) de Dozulé proposera chaque mois des ateliers sur la commune de Beaufour-Druval autour de différentes thématiques. Ils permettront des rencontres entre professionnels et parents autour d'activités adaptées aux enfants (jeux, bricolage, lecture...).

UN NOUVEAU LOCAL JEUNES À DOZULÉ

NCPA, en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement ouvre un local jeunes pour les collégiens de Dozulé (de 11 à 14 ans). Le vendredi de 16h à 19h et pendant les vacances scolaires, les jeunes peuvent venir discuter, s'amuser, débattre, organiser, inventer, explorer, dans une ambiance détendue avec l'accompagnement des animateurs. Chaque période de vacances est orientée autour d'une thématique comme les jeux collectifs, la découverte des arts ou encore les inventions en tout genre.

Un avenir commun en direction des familles

NCPA, la ville de Cabourg, la ville de Dives-sur-Mer et la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) ont signé le 4 octobre dernier la Convention Territoriale Globale (CTG). Celle-ci définit collectivement les grands enjeux de notre territoire autour de la parentalité, la petite enfance, la jeunesse, etc.

Plus d'informations :

www.ncpa.fr

localjeunes@normandiecabourgpaysdauge.fr



Dans le cadre de sa compétence Enfance-Jeunesse, NCPA gère des Relais Petite Enfance, des accueils jeunes, des centres de loisirs et des Espaces Publics Numériques d'intérêt communautaire. ●

Première séance pour le conseil de développement



Intégrer le conseil de développement est important car cela me permet de participer au développement de mon territoire et d'apporter ma pierre à l'édifice. Le but est que nous soyons utiles et que la place que nous donne la communauté de communes servent aux élus, aux agents et aux habitants de NCPA.

Nadège Lucas

Présidente du conseil de développement



PREMIER SUJET ÉVOQUÉ :
LA MOBILITÉ

Le 22 septembre dernier, les 30 membres du conseil de développement, sélectionnés suite à un appel à candidature, se sont réunis pour la première fois. Ces 15 femmes et 15 hommes, citoyens, représentants locaux et bénévoles du territoire, ont ainsi pris connaissance des enjeux du conseil de développement, décidé de son fonctionnement. Ils commencent également à se pencher sur les projets de l'intercommunalité.

Plus d'informations :

Service Proximités | 0231281456

s.hee@normandiecabourgpaysdauge.fr

Deux conseillers numériques, rien que pour vous !

Faire des recherches sur Internet, déclarer ses impôts, suivre la scolarité de ses enfants, accéder aux soins... Le numérique est aujourd'hui incontournable au quotidien, deux conseillers numériques vous accompagnent désormais pour vous aider à mieux vous approprier son utilisation. Ces deux nouveaux agents assurent des

permanences régulières dans les Point Info 14 - Maisons France Services de Dozulé et Merville-Franceville, dans les Espaces Publics Numériques intercommunaux, dans les mairies volontaires, au plus près des habitants du territoire. Cette opération est soutenue par l'État dans le cadre du dispositif Conseiller Numérique France Services.



Le numérique et son usage n'auront bientôt plus de secrets pour vous !



Plus d'informations :

Dozulé | 0261535624 |

pointinfo14-dozule@normandiecabourgpaysdauge.fr

Merville-Franceville | 0261535921 |

pointinfo14-merville@normandiecabourgpaysdauge.fr

EPN : 02 31 24 25 93 | epn@normandiecabourgpaysdauge.fr



Engagée dans la vie locale, NCPA a intégré dans la direction proximités tous les services à la personne : écoles, centres de loisirs, petite enfance et Relais Petite Enfance, établissement public numérique, école de voile, école de musique, gens du voyage, l'accessibilité handicapés et conseil de développement ●

L'Arbre Martin : un futur tiers-lieu

L'Arbre Martin bénéficie de nombreux atouts : 1000 m² de bâti avec une cour centrale, une ancienne maison d'habitation, des bâtiments techniques, des espaces extérieurs...

Situé à Bavent à proximité de la RD513, la transformation de cette bâtisse est en cours de réflexion. Normandie Cabourg Pays d'Auge vous invite, accompagnée par le Wip de Colombelles, à faire part collectivement et à échanger vos idées sur

sa réhabilitation et la proposition d'en faire un tiers-lieu multi-usages. Alors, que vous soyez curieux, habitant, porteur de projet, engagé dans l'associatif, salarié ou responsable d'entreprise, participez aux ateliers collectifs organisés sur le site de l'Arbre

Martin et venez imaginer avec nous le futur de ce lieu emblématique.

À noter

Rendez-vous le 11 décembre 2021 à 10h pour un atelier collectif.
Inscriptions à venir sur ncpa.fr



6



Forts de notre expérience après avoir porté le projet du tiers lieu de la Grande Halle à Colombelles, nous accompagnons NCPA dans sa démarche participative. L'objectif est d'ouvrir la réflexion de la réhabilitation de l'Arbre Martin, expliquer la démarche aux habitants, recueillir les idées, repérer les porteurs de projets, accueillir les opportunités... pour faire du site un lieu qui rassemble et développe des projets qui serviront le territoire.

Juliana Feral

Chargée de projets culture et tiers-lieux au WIP à Colombelles



NCPA est l'interlocuteur de proximité, facilitateur de projets, elle oriente et conseille chef d'entreprise ou porteur de projet. Mobilisation des aides publiques, accompagnement individuel, animation du tissu économique local, mise en réseau font ainsi partie des activités du service développement économique ●

Plus d'informations :

www.ncpa.fr

Projet de territoire : une feuille de route pour préparer notre avenir



À la fois un document stratégique et un engagement des élus envers les habitants de Normandie Cabourg Pays d'Auge, le projet de territoire définit les actions concrètes à réaliser dans les 5 ans à venir autour de thématiques qui font la vie de l'intercommunalité.

Définir les ressources, les défis à relever, identifier les besoins des habitants, puis organiser un programme d'actions locales et préparer ainsi l'avenir, tel est tout l'enjeu du projet de territoire.

Ce document, véritable base de travail, a pour objectifs de déterminer clairement les orientations stratégiques de la communauté de communes et de

servir de guide pour mener des actions dans les différents domaines dont elle a la responsabilité. Développement économique, aménagement, mobilité, urbanisme, transition écologique... « Le but est de définir comment la

CONSTRUIRE ENSEMBLE UN DESTIN COMMUN TOUT EN TENANT COMPTE DE LA DIVERSITÉ DE CHACUNE DES COMMUNES

collectivité définit son avenir jusqu'en 2030 et ce qu'elle souhaite réaliser avant la fin de son mandat, souligne Olivier Paz, président de Normandie Cabourg Pays d'Auge. Ce projet de territoire permet de mettre en

cohérence les programmes nationaux avec nos projets, de déterminer ce que l'on doit améliorer,

d'évaluer nos capacités, mais aussi d'établir un calendrier et un plan de financement pour nos actions à venir. Il y a parmi les projets futurs importants, des aménagements touristiques, mais pas seulement. Il y a aussi la GEMAPI,

le schéma d'assainissement, l'école de musique, l'école de voile... ».

L'élaboration du projet de territoire traduit également la volonté des élus de NCPA de construire ensemble un destin commun tout en tenant compte de la diversité de chacune des communes et de disposer d'une feuille de route conjointe pour appréhender l'avenir.

« Tout l'intérêt de ce document est d'être co-construit et partagé avec chacun des élus des 39 communes de notre territoire, conclut Olivier Paz. Ce projet de territoire permet de partager des objectifs et de les mettre en place ensemble, collectivement ».

Plus d'informations :

02 31 28 39 97 | www.ncpa.fr



© Jules Vincent Normedia

LA CONFÉRENCE DES MAIRES : LES ÉLUS EN ACTION !

Les maires des 39 communes de NCPA se sont réunis le 18 septembre dernier pour débiter la construction du Projet de Territoire et définir les orientations politiques à venir sur l'ensemble des communes. Une conférence au cours de laquelle ont été abordées les thématiques de l'eau, les proximités et la transition environnementale à travers différents ateliers de travail.

Un contrat avec l'État pour relancer l'économie

L'État et NCPA ont signé le 21 septembre dernier le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE). Il fixe sur six ans les plans d'actions du mandat à travers plus de 70 projets communaux et intercommunaux de notre territoire. Ce contrat permet à 17 communes de NCPA de réaliser des changements durables. Celui-ci a déjà fait émerger de nombreuses idées de projets tels que l'aménagement de pistes cyclables, l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics, la construction du centre aqualudique et la numérisation des écoles.

VOUS AVEZ LA PAROLE

NCPA vous invite à exprimer vos idées et à partager vos avis sur les thématiques liées au Projet de Territoire en répondant à l'enquête disponible sur son site internet www.ncpa ou en **scannant le QR code ci-contre**. Des exemplaires papiers sont également disponibles dans les points d'accueil NCPA. Ce projet de territoire doit se construire avec chacun d'entre vous : habitants, partenaires institutionnels, acteurs associatifs et économiques.

Nous vous proposerons ensuite de participer à des ateliers collectifs afin d'élaborer un plan d'action des 10 années à venir et ainsi répondre au mieux aux enjeux de notre territoire.



© Adobe Stock

Mieux protéger le territoire des inondations : le défi GEMAPI

LES MISSIONS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE GEMAPI



PRÉVENIR les submersions marines et inondations fluviales

GÉRER les ouvrages hydrauliques, les lignes d'eau, diversifier les écoulements

ENTREtenir les digues classées, la façade littorale et les cours d'eau

PROTÉGER les milieux aquatiques et préserver la biodiversité

SENSIBILISER les usagers des marais, des fleuves et du littoral

NCPA prévoit, d'ici septembre 2022, un plan d'actions visant à limiter les risques d'inondations sur son territoire pour les années à venir, ainsi qu'un budget prévisionnel correspondant.

La communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge a la compétence « **Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations** » (GEMAPI) créée par la loi MAPTAM (Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) du 27 janvier 2014. La compétence a été transférée aux communautés de communes, sans compensation financière de l'État.

Les missions relevant de la compétence GEMAPI consistent à entretenir et à aménager, protéger et restaurer des écosystèmes aquatiques et des zones humides... Mais aussi à assurer

la défense contre les inondations et contre la mer, notamment par la définition des systèmes d'endiguement, l'entretien et la gestion des digues.

Situé le long des fleuves de l'Orne et de la Dives et sur la façade littorale de la Manche, le territoire de NCPA comprend de nombreux dispositifs de défense contre les inondations et les submersions des cours d'eau et de la mer. Plusieurs de ces ouvrages hydrauliques ont été classés au regard de l'importance des risques et des enjeux qui leurs sont propres.

Identifier les priorités

Lors des commissions GEMAPI et de la conférence des Maires, les élus ont choisi de se focaliser en priorité sur la protection des zones urbaines existantes et la préservation des terres agricoles de qualité.

En 2020, NCPA a mis en conformité les digues déjà classées en les intégrant dans des systèmes d'endiguement.

Parallèlement, une étude subventionnée par l'État et le Département a été lancée à l'échelle du bassin versant de la Dives afin de définir une stratégie cohérente de gestion

Une taxe dédiée pour financer les travaux

Afin de financer le coût des travaux inhérents à la GEMAPI, probablement de plus d'une dizaine de millions d'euros, l'État autorise les communautés de communes à mettre en place une taxe GEMAPI. Celle-ci sera ainsi portée par les propriétaires de résidences secondaires (56,9%), par les entreprises (26,7%), par le foncier

bâti (14,0%), et par le foncier non-bâti (2,4%), selon la répartition fixée par la Loi.

Afin de limiter autant que possible l'impact pour les particuliers comme pour les entreprises, et d'étaler au mieux dans le temps la charge financière, NCPA prévoit d'obtenir

des subventions auprès de certains organismes et de faire appel aux emprunts.

La taxe 2022 d'un montant global de 800 000 euros permettra de lancer dès à présent certains travaux de confortement ou de réparation de berges sur les digues de l'Orne.



© Nicolas Robinet

EN CHIFFRES

4 SYSTÈMES D'ENDIGUEMENT EN COURS DE CLASSEMENT

répartis sur le territoire en 2021 :

4,1 km de berges dans l'**estuaire de l'Orne**

4,5 km de berges dans l'**estuaire de la Dives**

EXEMPLES :

« J'ai une résidence principale sur le territoire de NCPA, je vais payer entre 1,80 € et 17 € par an, en plus sur mes impôts fonciers. »

En cas d'habitation dans une résidence secondaire, il faudra ajouter entre 14 € (appartement dans l'arrière-pays) et 155 € (grande villa en bord de mer) répartis entre le foncier bâti et la taxe d'habitation.

« J'ai une petite et moyenne entreprise (PME) sur le territoire de NCPA, je vais payer entre 45 € et 150 € en plus sur mes impôts fonciers. »

NB: Les chiffres indiqués sont à titre indicatif et dépendent de la valeur locative cadastrale du bien.



© Nicolas Robinet

10



Dans le cadre de sa compétence Cycle de l'eau, NCPA agit en faveur de la prévention contre les inondations, de l'assainissement et de la qualité des eaux de baignades ●

Plus d'informations :

www.ncpa.fr

02 31 28 66 99 | assainissement@normandiecabourgpaysdauge.fr

VRAI OU FAUX ?

Je suis propriétaire d'un terrain en bord de la digue de l'Orne, maintenant que je vais payer la taxe, je ne m'occupe plus de mon terrain.

FAUX. Le propriétaire reste le premier responsable de l'entretien des ouvrages.

Mon bien est en hauteur à l'abri des inondations donc je ne paye pas.

FAUX. La taxe est inscrite dans une volonté de solidarité du territoire et tous les contribuables en sont redevables.

Simplifiez vos demandes avec les dossiers d'urbanisme au format numérique

Envie de vous lancer dans des travaux ? Avant toute démarche, il est impératif de vous assurer de leur conformité avec les règles d'urbanisme propres à chaque commune. Dès que le projet modifie l'aspect extérieur de votre propriété, il doit faire l'objet d'une autorisation préalable.

Un service supplémentaire gratuit

Le service Urbanisme de NCPA propose aux habitants (32 des 39 communes*) de saisir en ligne une demande (de permis de construire, de démolir, d'aménager, déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme) en se connectant à la plateforme sur le site internet de la communauté de communes.

Une plateforme intuitive

Identifiez-vous via France Connect ou en créant un compte, vous pourrez ensuite remplir les informations demandées et télécharger les pièces de votre dossier. Vous pouvez ainsi le déposer quand vous le souhaitez dans la journée et suivre en ligne le traitement du dossier. Cela évite également les frais de photocopies et les frais postaux et permet un gain de temps sur les délais d'instruction ! Une

fois votre dossier déposé vous recevrez un accusé de réception électronique qui fait foi pour le point de départ du délai d'instruction.

*Amfreville, Angerville, Auberville, Bassenville, Bavent, Beaufour-Druval, Bréville-les-Monts, Bruccourt, Cabourg, Cresseville, Cricqueville-en-Auge, Dives-sur-Mer, Dozulé, Escoville, Gerrots, Gonneville-en-Auge, Gonneville-sur-Mer, Grangues, Hérouvillette, Heuland, Houlgate, Merville-Franceville, Périers-en-Auge, Petiville, Putot-en-Auge, Ranville, Saint-Léger-Dubosq, Saint-Samson, Saint-Vaast-en-Auge, Sallenelles, Touffréville, Varaville.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous souhaitez construire, agrandir, ou restaurer votre habitation ? Les architectes conseils du C.A.U.E. (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) vous aident à définir ou préciser votre projet de construction, de rénovation ou d'extension dans le Calvados. Ce service de conseil est proposé gratuitement par le CAUE lors de ses permanences dans les locaux à NCPA les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis du mois, le matin.

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) : 02 3115 5960 | <http://caue14.fr/le-conseil-aux-particuliers/rdv/>



3 000 DOSSIERS PAR AN

sont instruits, dont :

1605 CERTIFICAT URBANISME
800 DÉCLARATIONS PRÉALABLES
450 PERMIS DE CONSTRUIRE

Plus d'informations :

Service Urbanisme : 02 3128 12 86 | urbanisme@normandiecabourgpaysdauge.fr



Le service Urbanisme est chargé de l'instruction des dossiers pour les permis de construire, d'aménager, de démolir, déclaration de travaux et certificat d'urbanisme. Sur chaque projet, une analyse technique et juridique est effectuée pour le compte du maire qui prend ensuite la décision d'accorder, ou non, l'autorisation ●

Une saison estivale satisfaisante

Après un mois de juillet en dessous des espérances, mais qui reste satisfaisant, les professionnels du secteur du tourisme ont pu se réjouir de la hausse de la fréquentation en août sur le territoire de Normandie Cabourg Pays d'Auge. En effet, malgré une météo capricieuse, le bilan touristique de l'été 2021 reste positif avec un bon taux d'occupation pour les hébergements et les établissements de loisirs en extérieur. Pour les commerçants, selon leurs secteurs d'activités, et pour les restaurateurs, qui ont parfois pâti de l'introduction du passe sanitaire, les résultats peuvent varier de corrects à très bons.

Une nouvelle fois, notre territoire a su tirer son épingle du jeu et reste l'une des destinations les plus prisées de Normandie.



Évolution par rapport à 2020

+ 11%
de taxe de séjour en juillet

+ 9%
de visiteurs sur l'été dans l'ensemble
des offices de tourisme

+ 9%
de visiteurs étrangers

Top 3
des clientèles

Île de France,
Normandie,
Hauts de
France



12

La mission de NCPA

La compétence tourisme, du ressort de NCPA, est déléguée à l'Office de Tourisme Intercommunal. Celui-ci assure l'accueil, l'information et la promotion touristique sur le territoire à destination du public ou des visiteurs, qu'ils soient habitants, excursionnistes ou touristes. Il contribue au développement touristique du territoire, participe au rayonnement des professionnels du secteur et analyse l'évolution des pratiques ●

Plus d'informations :

Office de Tourisme Intercommunal
02 31 06 20 00 | cabourg@ncpa-tourisme.fr

Houlgate : invitation au voyage



Si la station balnéaire invite à voyager au temps de la Belle Epoque, elle n'en demeure pas moins très attractive et riche d'autres surprises. Cap sur la belle côtière au charme patrimonial et familial.

Connue pour ses célèbres Falaises des Vaches Noires, site archéologique et environnemental classé, Houlgate fait, depuis l'avènement des bains de mer, le bonheur de tous ses villégiateurs.

Si son patrimoine architectural, né de la Belle Epoque, fait aujourd'hui sa renommée grâce à ses 300 villas préservées, son grand-hôtel (classé) et son casino, Houlgate jouit également d'une très belle étendue de plage de sable fin qui attire de très nombreux estivants depuis plus de 160 ans, avec sa digue promenade au niveau de la plage, ses marées basses enchanteuses, et ses couchers de soleil exceptionnels.

À cela s'ajoute un large programme d'animations annuel, festif, sportif et culturel comme « Houlgate Plein Vent », le Festival du Film Européen ou encore d'incroyables feux d'artifice. Houlgate mérite sans nul doute sa réputation de station familiale, conviviale, où il fait bon vivre et rêver le nez au vent.



L'architecture et l'état d'esprit qui régnaient au 19^e siècle ici sont toujours là. Ce qu'aiment les gens à Houlgate, c'est son charme discret. Notre objectif aujourd'hui est de permettre à ceux qui aiment Houlgate d'y vivre et de rendre attractive notre commune aux jeunes arrivants.

Je souhaite tout faire pour qu'Houlgate soit pleinement intégrée au sein de NCPA car je suis très attaché à notre territoire, et Houlgate y a vraiment toute sa place !

Olivier Colin

Maire de Houlgate



13



À vos agendas !

Lancement des illuminations de Noël de la ville de Houlgate

Vendredi 3 décembre

Marché de Noël

De 10h à 17h – Ancien gymnase avenue Georges Landry - Dozulé

Samedi 4 décembre

Marché de Noël

De 10h à 17h30 – Salle Georges Brassens - Amfreville

Dimanche 5 décembre



Marché de Noël

De 9h à 18h – Terrain communal face à la mairie - Petiville

Dimanche 5 décembre

Concert École de musique Intercommunale

De 14h à 18h – Espace 1901 - Cabourg

Mercredi 8 décembre



Marché de Noël

Sous la halle – Merville-Franceville

Samedi 11 & dimanche 12 décembre

Marché de Noël

De 10h à 17h – Place Michel Vermughen – Beuvron-en-Auge

Dimanche 12 décembre

Marché de Noël

De 10h à 18h – Halles médiévales – Dives-sur-Mer

Dimanche 12 décembre

Déambulations de Noël

Toute la ville – Dozulé

Vendredi 17 décembre

Village de Noël

Village d'art Guillaume le Conquérant - Dives-sur-Mer

Du dimanche 19 au jeudi 23 décembre

Les balades du Père Noël

De 14h à 16h – jardins du Casino – Cabourg

Dimanche 19 décembre

Distribution des colis de Noël aux aînés

Marché couvert - Houlgate

Mercredi 15 décembre



Concert de Gospel

17h - Eglise Saint-Aubin - Houlgate

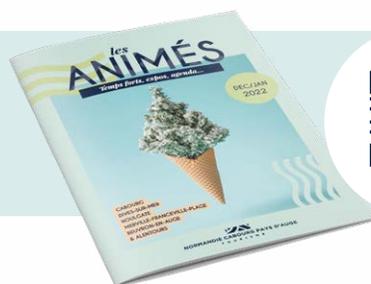
Dimanche 2 janvier 2022

Notre Dame de Paris, l'autre comédie musicale

20h30 – Salle de polyvalente de Merville-Franceville

Mercredi 26 janvier 2022

Retrouvez l'ensemble des animations et les marchés de Noël dans **les Animés** de Décembre – Janvier de l'Office de Tourisme Intercommunal





ACCUEIL



Accueil Normandie Cabourg Pays d'Auge

02 31 28 39 97

accueil@normandiecabourgpaysdauge.fr

Accueil intercommunal à Dozulé

02 61 53 56 24

Point Info 14 Dozulé

02 31 73 00 75

pointinfo14-dozule@normandiecabourgpaysdauge.fr

Point Info 14 Merville-Franceville

02 61 53 59 21

pointinfo14-merville@normandiecabourgpaysdauge.fr

LES CENTRES DE LOISIRS



Amfreville

06 49 40 48 88

centredeloisirsamfreville@normandiecabourgpaysdauge.fr

Merville-Franceville

02 31 57 26 67

centredeloisirsmerveille@normandiecabourgpaysdauge.fr

Dozulé

02 31 28 26 87 - 07 85 58 58 42

centredeloisirsdozulé@normandiecabourgpaysdauge.fr

Local Jeunes à Merville-Franceville

06 83 07 30 93

localjeunes@normandiecabourgpaysdauge.fr

LES RELAIS PETITE ENFANCE



Varaville

02 61 53 56 84

ramvaraville@normandiecabourgpaysdauge.fr

Dozulé

02 31 94 30 66

ramdozule@normandiecabourgpaysdauge.fr

Merville-Franceville

02 31 57 26 63

rammerville@normandiecabourgpaysdauge.fr

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL (OTI)



OTI Cabourg

02 31 06 20 00

cabourg@ncpa-tourisme.fr

OTI Beuvron-en-Auge

02 31 39 59 14

beuvron-en-auge@ncpa-tourisme.fr

OTI Dives-sur-Mer

02 31 91 24 66

dives-sur-mer@ncpa-tourisme.fr

OTI Houlgate

02 31 24 34 79

houlgate@ncpa-tourisme.fr

OTI Merville-Franceville

02 31 24 23 57

merville-franceville-plage@ncpa-tourisme.fr

LES AUTRES SERVICES

Service Urbanisme

02 31 28 12 86

urbanisme

@normandiecabourgpaysdauge.fr

Service Gestion des déchets

02 31 28 10 25

dechets

@normandiecabourgpaysdauge.fr

Service Assainissement

02 31 28 12 82

assainissement

@normandiecabourgpaysdauge.fr

Service Scolaire

02 61 53 56 24

scolaire

@normandiecabourgpaysdauge.fr

Service Développement Économique

02 31 28 39 97

www.deveco-ncpa.fr

Service Communication

02 31 28 67 00

communication

@normandiecabourgpaysdauge.fr

Espaces Publics Numériques

02 31 24 25 93

epn@normandiecabourgpaysdauge.fr

École de Musique

02 31 91 12 40

ecoledemusique

@normandiecabourgpaysdauge.fr

École de Voile

02 31 91 43 14

polenautique

@normandiecabourgpaysdauge.fr

Suivez toute l'actualité de la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge sur www.ncpa.fr et les réseaux sociaux



Retrouvez l'ensemble des coordonnées des communes de NCPA sur www.ncpa.fr

Communauté de Communes Normandie Cabourg Pays d'Auge

ZAC de la Vignerie, rue des Entreprises, 14160 Dives-sur-Mer

Pour contacter la rédaction :

communication@normandiecabourgpaysdauge.fr

Directeur de la publication: Olivier Paz / **Coordination:** Héloïse Paumier / **Rédacteurs en chef:** Jonathan Patourel, Noémie Mariotti / **Rédaction:** Fabienne Gimbert / **Crédits photographiques:** Couverture : Michel Dehaye. Service communication NCPA, Quentin Grieu, Adeline Pille, Hors Série, Office de Tourisme Intercommunal de Cabourg, Jules Vincent Normedia, Canevas, Nicolas Robinet, Adobe Stock. **Conception maquette et mise en page :** Sequana Consulting

Impression : Imprimerie Moderne de Bayeux / Tirage : 21 000 exemplaires
Impression selon les normes environnementales PEFC, papier 100% recyclable



De la main
DU PRODUCTEUR



à l'assiette
DU CONSOMMATEUR

il n'y a qu'un clic !

PRODUCTEURS
INSCRIVEZ-VOUS !

CONSOMMATEURS
RÉGALEZ-VOUS !

Retrouver toutes les productions locales du territoire sur

okolo-ncpa.fr



Une place de marché pour les producteurs et
un site de vente directe pour les consommateurs !

Une initiative de NCPA